

# Politique d'annulation et de modification de réservation

## Modalité de réservation

Réservation et paiement : Le coût total de la réservation doit être payé au moment de la réservation.

Toutes les réservations pourront se faire par internet, sur le site du DCRC ou par téléphone.

L'occupation du refuge se fait à partir de 14h30 pm à 10h00 pm le lendemain. Le refuge doit être prêt à accueillir les usagers dès 14h00.

Pour des raisons de respect reliées au partage d'un bâtiment et pour la quiétude des lieux, les randonneurs occupant un refuge doivent donc prévoir le temps de déplacement et d'installation des équipements en conséquence.

Les demandes de modification ou d'annulation doivent être faites par le titulaire de la réservation. Le dossier doit avoir été créé au même nom.

La modification d'une réservation est possible sans frais. La réservation est transférable sans frais et sans aviser le service, en autant que la personne qui se présente ait en mains la preuve de confirmation.

Certains frais sont applicables sur une annulation. Aucun frais si l'annulation est confirmée 5 jours avant la date prévue du séjour.

Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé pour les arrivées tardives ou les départs anticipés